

MESURES NOMINATIVES <i>(Extraits)</i>

Arrêté n° 2022-4714/GNC-Pr du 25 avril 2022 portant nomination de Mme le docteur Nathalie Dugand en qualité de praticien hospitalier au centre hospitalier spécialisé (CHS) Albert Bousquet

Arrête :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 12 de la délibération modifiée n° 139/CP du 26 mars 2004 susvisée, Mme le docteur Nathalie Dugand est nommée en qualité de praticien hospitalier au service de psychiatrie infanto-juvénile du centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, à compter de la date de son installation dans ses fonctions dont attestera le procès-verbal établi par la direction de l'établissement.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 2022-4716/GNC-Pr du 25 avril 2022 portant nomination de Mme le docteur Pauline Lorrillere en qualité de praticien hospitalier au centre hospitalier spécialisé (CHS) Albert Bousquet

Arrête :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 12 de la délibération modifiée n° 139/CP du 26 mars 2004 susvisée, Mme le docteur Pauline Lorrillere est nommée en qualité de praticien hospitalier au service de psychiatrie infanto-juvénile du centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, à compter de la date de son installation dans ses fonctions dont attestera le procès-verbal établi par la direction de l'établissement.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.
